

Fünfte Cleantech Infrastrukturgesellschaft mbH & Co. KG
Hanauer Landstraße 291b • 60314 Frankfurt-sur-le-Main • Allemagne

Max Mustermann
Blumenstraße 1
12345 Musterstadt

Numéro client : XXXXXXXX

Frankfort, le 21 octobre 2020

Informations pour les investisseurs

- Informations sur le processus actuel des versements
- Explications des réalités économiques importantes au sujet de votre participation au fonds

Monsieur,

Par la présente, nous souhaitons vous exposer deux sujets prioritaires :

D'une part, vous serez informé des développements récents concernant le calendrier actuel des distributions.

D'autre part, nous tenons à vous exposer de manière concrète et condensée quelques principes fondamentaux ainsi que le contexte de notre modèle économique en tant qu'investisseur en infrastructures. Une compréhension renforcée de votre investissement vous permettra dès lors et à l'avenir d'apprécier correctement les informations que nous mettons à votre disposition. C'est notamment le cas comme cela a déjà pu se produire à titre passager dans le passé pendant des phases de marché exceptionnelles – que l'on constate un certain décalage dans le temps des distributions anticipées, qui sont habituellement versées en cours d'année.

Le processus des versements pour les mois de juin, juillet et août a débuté en différé, le mois de septembre suivra immédiatement après.

Notre courrier en date du 30 septembre 2020 vous avait informé que nous avons commencé de verser successivement les distributions anticipées, effectuées en cours d'année, pour les mois de juin, juillet et août.

Dans ce même courrier, nous avons annoncé à titre préventif de vous informer sous pli séparé dans le cas d'un changement du calendrier communiqué pour les versements.

C'est précisément le but du courrier de ce jour : Une partie des afflux de trésorerie attendus du portefeuille de la société d'investissement n'ayant pas encore pu être perçue resp. plus tard que prévu, nous allons verser les distributions pour les mois de juin, juillet et août successivement et le plus rapidement possible une fois la comptabilisation des afflux correspondants effectuée auprès de la société d'investissement. La distribution pour le mois de septembre se fera donc immédiatement après les distributions susmentionnées. Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte ces informations pour vos propres dispositions.

Nous souhaitons clarifier ici que ces distributions correspondent à des avances, effectuées en cours d'année, sur votre droit prévisionnel aux prélèvements/versements annuels de votre placement financier. C'est exclusivement la direction du fonds qui décide, selon § 30, alinéa 3 des statuts, des versements anticipés, effectués en cours d'année. Dans le cadre des acquisitions supplémentaires que vous connaissez, la direction du fonds a ainsi pris la décision de mettre à disposition la liquidité nécessaire à cette fin de façon prioritaire aux versements (distributions) anticipés à effectuer en cours d'année. Cette « priorisation » ne correspond donc ni de droit ni de contenu à un « retard », mais à une disposition commerciale normale dans le cadre de la gestion continue du portefeuille, parfaitement en accord avec le prospectus et les statuts.

Dans ce contexte, veuillez souligner que ThomasLloyd s'est avéré être un partenaire fiable en effectuant ses distributions du premier semestre 2020 dans leur intégralité et de manière aussi ponctuelle que possible malgré la crise actuelle, contrairement à beaucoup d'acteurs du marché qui avaient partiellement ou même intégralement suspendu leurs versements, comme par exemple. des dividendes et des distributions, dès le début de l'année.

La stabilité économique du portefeuille de projets reste sécurisée pendant la pandémie du Coronavirus.

Le plus important : Suite à la classification de toutes nos centrales comme infrastructures essentielles par décret gouvernemental aux Philippines et en Inde, l'exploitation et la base économique sont assurées de manière générale pendant la crise du Coronavirus. Ainsi le portefeuille se présente de façon plus solide et plus stable que jamais, aussi grâce à des nouveaux projets ISLASOL et Rajasthan I acquis dans le cadre de notre stratégie de développement. Ainsi, les revenus réguliers de toutes les centrales déjà en exploitation, mais aussi celles encore en construction, sont assurés, non seulement pour le temps que la pandémie du Coronavirus tiendra le monde en haleine, mais également pour toute la durée de leur vie, à savoir pour les 25 – 30 ans à venir.

Le résultat est une base de planification fiable pour les années et décennies à venir – pour ThomasLloyd et ses investisseurs.

La direction du fonds prend ses décisions dans l'intérêt de la communauté des investisseurs.

De manière générale, la direction du fonds prend ses décisions économiques toujours selon le principe suprême d'augmenter en termes absolus resp. d'optimiser le patrimoine et les revenus des sociétaires (investisseurs) à moyen terme par une gestion de portefeuille intelligente. Ainsi, elle s'attachera toujours à sécuriser autant d'opportunités que possible pour les investisseurs – en particulier lors de circonstances de marché favorables telles qu'actuellement.

Afin de pouvoir saisir ces opportunités à court terme resp. d'obtenir l'« attribution » d'un nouveau projet, il ne faut pas seulement la capacité d'agir rapidement, mais également une flexibilité importante quant au financement. Autrement dit : La sécurisation finale de projets nécessite des liquidités suffisantes.

La majorité des capitaux de la société d'investissement resp. de ses investisseurs étant immobilisée dans des valeurs réelles non-liquides et donc pas disponibles pour le financement d'opportunités à court terme, d'autres sources doivent fournir des liquidités. Dans ce contexte, des mesures habituelles de gestion des liquidités peuvent prendre les formes suivantes : une collecte à court terme de capitaux nouveaux, dès lors qu'ils puissent être collectés en volumes et/ou dans les temps nécessaires.

La libération de ressources immobilières resp. de ressources déjà investies par le moyen de refinancements ou de financements intermédiaires, et en tant que dernière option l'utilisation de réserves de liquidités existantes. D'autres alternatives peuvent prendre la forme de cessions de dispositifs existants ou, en cas extrême, de renoncement à la réalisation de l'opportunité.

Pour revenir à la situation actuelle : La « voie royale », à savoir la mise à disposition de l'entière liquidité pour les nouveaux projets à temps et hauteur suffisante par des afflux provenant d'investisseurs nouveaux ou existants et/ou des reflux provenant de libérations de capitaux déjà investis par le moyen de refinancements ou de financements intermédiaires, nous a été barrée en grande partie à cause de la crise du Coronavirus et des procédés souvent ralentis, alors qu'ils peuvent se finaliser en temps normal en quelques semaines/mois seulement. Ainsi, des réceptions de paiements ont souvent été reportées de façon imprévue et des refinancements et financements intermédiaires ont pris des retards – parfois même sans dates exactes. Les deux dernières options – la cession d'un projet existant, voire le renoncement général de la réalisation des opportunités, étaient ici hors de cause pour des raisons entrepreneuriales et aussi en vue des objectifs de nos investisseurs.

Ainsi, la société d'investissement a décidé de recourir temporairement, pour l'acquisition du projet, à la liquidité destinée à l'origine aux versements en cours d'année aux investisseurs. La direction du fonds a donc priorisé dans ce contexte l'objectif de poser les bases pour une croissance de capital supplémentaire et pour des revenus encore une fois redressés sur les décennies à venir et elle a en conséquence accepté un report limité dans le temps des distributions.

La « scission de fonds » renforce les intérêts de placement personnels des investisseurs.

Par courrier en date du 30 septembre 2020, vous avez eu connaissance de la division de votre société d'investissement en deux fonds nouveaux avec deux stratégies de placement différentes à partir de la phase d'exploitation débutant le 1^{er} janvier 2020 (« scission de fonds »).

La raison des mesures prises est évidente : Actuellement, le fonds occupe une « position hybride ». D'un côté, il est censé répondre aux attentes des investisseurs souhaitant une croissance maximale de leur patrimoine (investisseurs favorisant la croissance) et d'un autre côté, il est censé atteindre les objectifs des investisseurs souhaitant recevoir de manière continue des revenus importants et réguliers en forme de distributions (investisseurs favorisant un revenu).

Ce calibrage rend la mise en œuvre à succès de la politique d'investissement de la société d'investissement difficile, car les deux objectifs sont souvent en concurrence et – comme il ressort de l'exemple actuel – peuvent aussi provoquer des conflits d'intérêt lorsqu'ils ne répondent plus aux exigences personnelles d'investisseurs individuels.

En conséquence, les conseillers juridiques et fiscaux de la société examinent actuellement et sans préjugés comment le portefeuille du fonds peut être divisé par un recalibrage en deux stratégies de placement nouvelles : un portefeuille favorisant une augmentation maximale de la valeur et un autre portefeuille contenant les projets étant porteurs de revenus et de flux de trésorerie maximaux. Une fois la « scission de fonds » finalisée, les investisseurs favorisant un revenu retrouveront la stabilité habituelle des distributions qu'ils estiment tant. Et pour nos investisseurs privilégiant la croissance, nous pouvons poursuivre une stratégie dédiée qui est en mesure de réaliser des plus-values les plus importantes possibles à long terme.

Le recalibrage répond à des suggestions d'une multitude d'investisseurs souhaitant voir leurs objectifs de placement personnels se refléter encore mieux dans la politique d'investissement de notre fonds. Bientôt, vous pourrez vous-même opter selon vos intérêts pour la stratégie d'investissement avec laquelle rencontrer le succès.

Nous reviendrons vers vous dans les semaines à venir pour vous permettre de prendre votre décision sur la base d'informations détaillées.

Nous avons toujours le souci de vous informer à temps et de manière prospective sur tous les développements pertinents à votre participation au fonds. Toutefois, nous vous remercions de bien vouloir accepter que pour des raisons de transparence, de conformité et aussi juridiques, nous ne pouvons adresser des informations à nos investisseurs qu'une fois celles-ci dûment évaluées et confirmées. Ceci est également la raison pour laquelle nous vous adressons le courrier présent, de même que des courriers précédents, seulement une fois les conditions mentionnées remplies.

Meilleures salutations,

Cleantech Management GmbH



Nous vous encourageons vivement à participer à notre webinaire d'environ 40 minutes – si vous ne l'avez pas encore fait. Il explicite le contexte actuel des marchés et de notre stratégie de développement encore mieux que nous pouvons le faire par écrit. Il approfondit des liens factuels et répond sûrement à l'une ou l'autre question que vous vous posez éventuellement encore aujourd'hui.

Exemple